

# Pacte territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE) Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Une démarche d'accompagnement territorial et de simplification des contractualisations menée conjointement par l'État et la Région Grand Est et associant la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA). Elle est issue de la convergence du Contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) porté par l'État et du Pacte territorial porté par le Conseil régional.

En Grand Est, les Contrats de relance et de transition écologique (CRTE) portent le nom de **Pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRTE)**. Ces PTRTE incarnent le partenariat inédit de l'Etat et du Conseil Régional qui co-animent la démarche et partagent une volonté de simplification, d'efficacité et d'accompagnement sur-mesure, au service des projets des territoires pour une relance durable. Cette relance durable s'inscrit dans les orientations du **Business Act** et du **Schéma régional de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)** de la Région Grand Est, approuvé en janvier 2020 et dont la pertinence a été renforcée par la crise sanitaire COVID-19.

Le PTRTE se déploie dès 2021 en conformité avec :

- la circulaire du Premier ministre du 20 novembre 2020, précisant les modalités de mise en œuvre des PTRTE sur le territoire national
- la délibération du Conseil Régional du 12 décembre 2019, sur le Pacte territorial Grand Est ;
- l'accord régional de relance Grand Est 2021-2022, approuvé le 17 décembre 2020 en séance plénière (délibération n°20SP-2065), et signé le 30 mars 2021 par l'Etat et la Région.

## 1. Contexte et objectifs du Pacte pour l'Etat, la Région et la CeA

- Une volonté commune de l'Etat et de la Région d'accompagner les territoires en proximité, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs trajectoires, en s'inscrivant dans la durée du mandat local (6 ans).
- Un objectif inédit de convergence, de visibilité et de transversalité dans la lecture et le déploiement des programmes et politiques sur le territoire :
  - Le Pacte n'est pas une contractualisation de plus, mais une approche globale et intégratrice des contractualisations existantes entre le territoire, la Région, la Collectivité Européenne d'Alsace, l'Etat et ses opérateurs ;
  - Il est cohérent avec les objectifs de simplification énoncés dans l'accord de partenariat Etat-Régions de 2020.
- Un support pour la déclinaison locale d'orientations stratégiques partagées entre l'Etat et la Région :

**3 orientations stratégiques à croiser et prendre en compte dans la stratégie du territoire :**

  - **Transition énergétique et ECOLOGIQUE** (avec bilan écologique)
  - **COHÉSION territoriale et coopérations** (maillage territorial en centralités, équipements, services, santé, sport, loisirs... et coopération entre territoires)
  - **ÉCONOMIE plurielle ancrée dans les territoires** (de proximité, productive, relocalisation...)

et 3 sujets transversaux :

- le déploiement des usages du numérique
- les synergies Inter-territoriaux et interrégionales
- les dynamiques transfrontalières

- Une cohérence avec les stratégies nationales, régionales et locales

- Au niveau national : France Relance, Agenda rural, Territoires d'Industrie, Agenda national pour le Climat, Stratégie pauvreté...
- Au niveau régional : CPER, SRADDET, SRDEII et Business Act, CPRDFOP, Stratégie Régionale Biodiversité, Feuille de route Santé, Schéma Régional de Développement du Tourisme, Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, Schéma Régional de développement du Sport...
- Au niveau infrarégional : Schéma interdépartemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public, Documents d'aménagement et d'urbanisme (SCoT), Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en projet à l'échelle du PETR,
- Une cohérence avec la politique de soutien aux territoires de la Collectivité Européenne d'Alsace, au travers des contrats départementaux dans le Bas-Rhin poursuivis en 2021. La CeA élaborera une politique d'accompagnement des projets de territoire qui sera définie d'ici fin 2021.

## 2. Portée et contenu du Pacte du Pays de la Zorn au

- Périmètre géographique de contractualisation

Le Pacte couvre donc l'EPCI : Communauté de Communes du Pays de la Zorn  
Intégré au PETR : PETR AKochZorn

Ce périmètre regroupe 20 Communes (dont 3 Communes nouvelles) pour une population de 16 256 habitants.



- **Convergence progressive des contractualisations préexistantes**

**Contrats de référence intégré dans le PTRTE** que le territoire a choisi de le faire coïncider avec un lecteur transversal

Intitulé du contrat intégré au PTRTE	Date de signature du contrat ou du dernier avenant	Echelle du contrat
Contrat Enfance Jeunesse	2020	CdC Zorn
Convention Territoriale Globale	2020	CdC Zorn
Contrat Territoire Lecture		CdC Zorn
Labellisation France Service	15 octobre 2020	CdC Zorn
Initiative Pays de Saverne (IPS)	Adhésion pour création d'entreprises	

Le présent Pacte ne remet pas en cause les engagements des contrats préexistants, qui ne seraient pas intégrés dans le PTRTE. Pour autant, il vise à éviter la juxtaposition des comités de pilotage et la redondance des projets dans plusieurs contrats.

Le Pacte n'est pas un document figé. Les parties prenantes s'engagent à poursuivre la démarche de simplification/intégration des contrats préexistants et à venir, autour de projets prioritaires et structurants.

- **Stratégie de développement du territoire**

#### Stratégie inter-PTRTE

En matière touristique, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a adhéré à l'Office de Tourisme « Le Beau Jardin » relevant de la Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland. De même que le développement de l'animation jeunes, les liaisons douces, les tiers-lieux, les échanges en matière de développement économique, les mobilités, les énergies renouvelables.

Conscients que ces coopérations s'élargissent, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et la Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland ont décidé de créer leur propre Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) **AKochZorn**, créé le 26 juillet 2019 et installé le 30 septembre 2020.

Cette nouvelle entité permettra d'éviter une certaine concurrence mais surtout de recentrer nos objectifs sur l'essentiel, la pertinence, avec l'appui d'un Conseil de Développement.

Une délégation de maîtrise d'ouvrage a été donnée par délibération du 1er mars 2018 à la Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland afin de mener une étude pour la réalisation d'un schéma « intercommunautaire » des itinéraires cyclables.

Par ailleurs, bien que notre EPCI ne soit pas concernée par la loi qui rend obligatoire l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) pour les Établissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 20 000 habitants, une étude sera probablement lancée conjointement avec la Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland.

Enfin, la Communauté de Communes participe également au programme **LEADER du GAL Vosges du Nord** porté par le Pays de Saverne, Plaine et Plateau (PSPP) et le Parc naturel régional des Vosges du Nord (PNRVN). Ce programme se décline autour de trois grandes thématiques : le tourisme durable, le renfort de l'économie locale et la transition énergétique

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn est membre d'**Initiative Pays de Saverne (IPS)** qui est une association de rencontre qui accompagne des dirigeants d'entreprise du territoire pour faire le point sur la situation économique mais dont les membres accompagnent et parrainent de jeunes entrepreneurs, artisans et commerçants. L'objectif est de les conseiller en matière juridique et fiscale pour un développement sain et durable de leur entreprise. Le projet de cette association est de fusionner avec Initiative Alsace du Nord pour une mutualisation des moyens humains et élargir les compétences. À l'issue de cette fusion, le siège s'embrerait se porter sur la Maison des Services de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn qui forme centralité entre Saverne et Haguenau.

#### Stratégie du territoire

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn est composée de 26 villages regroupant 16 256 habitants (au 1er janvier 2021). Ces Communes avaient avant 2016 respectivement une population de :

- |                                  |  |
|----------------------------------|--|
| - Alteckendorf : 835 habitants   | - Melsheim : 585 habitants               |
| - Bossendorf : 371 habitants     | - Minversheim : 688 habitants            |
| - Duntzenheim : 626 habitants    | - Mittelhausen : 563 habitants           |
| - Ettendorf : 816 habitants      | - Mutzenhouse : 401 habitants            |
| - Geiswiller : 197 habitants     | - Ringeldorf : 104 habitants             |
| - Gingsheim : 323 habitants      | - Schaffhouse/Zorn : 400 habitants       |
| - Grassendorf : 224 habitants    | - Scherlenheim : 127 habitants           |
| - Hochfelden : 3 548 habitants   | - Schwindratzheim : 1 588 habitants      |
| - Hohatzenheim : 208 habitants   | - Waltenheim/Zorn : 688 habitants        |
| - Hohfrankenheim : 260 habitants | - Wickersheim-Wilshausen : 464 habitants |
| - Ingenheim : 327 habitants      | - Wilwisheim : 725 habitants             |
| - Issenhausen : 113 habitants    | - Wingersheim : 1 197 habitants          |
| - Lixhausen : 354 habitants      | - Zobersdorf : 182 habitants             |

La réforme des Collectivités territoriales et notamment les lois portant « Communes Nouvelles » ont permis à certaines d'entre-elles de fusionner. Il en est ainsi de :

- Wingersheim les Quatre Bans (Hohatzenheim, Gingsheim, Mittelhausen et Wingersheim) : 2 353 habitants
- Hochfelden (Hochfelden et Schaffhouse/Zorn) : 4 046 habitants
- Geiswiller-Zoebersdorf : 406 habitants

Ainsi, le territoire du Pays de la Zorn ne compte plus que 20 Communes administratives. Il s'agit là des premières conséquences de la volonté des Élus de mutualiser les moyens, élaborer et réaliser des équipements structurants pour le territoire.

Cette stratégie, au service de nos concitoyens a notamment permis d'aménager :

- 2 Terrains de football en gazon synthétique avec vestiaires annexés,
- 1 Multi-accueil, Relais Assistant Maternel,
- 4 Péri-scolaires,
- 2 Groupes Scolaires intercommunaux regroupant les écoles de 14 villages,
- 1 Hall de tennis couvert.

Mais aussi d'être le relais entre nos concitoyens et les Services de l'État qui nous a permis d'être reconnus Maison « France Services ».

Ensuite, pour dynamiser notre politique territoriale et faire preuve de solidarité, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn s'est engagée dans les programmes suivants :

- Élaboration et approbation d'un PLU intercommunal,
- Prise de la compétence « scolaire »,
- Prise de la compétence « Grand cycle de l'Eau » pour résorber les coulées d'eau boueuse dans certaines Communes et les risques d'inondation,
- Crédit de 3 petites zones d'activités économiques (Wilwisheim : 4ha, Hochfelden : 6ha et Wingersheim les Quatre Bans : 3ha).

Cette stratégie de poursuivre et d'inciter les Communes à mutualiser leurs moyens fait son chemin par la réalisation de deux nouveaux Groupe Scolaires intercommunaux :

- Alteckendorf (4 Communes) : ouverture du chantier en mai 2021
- Schwindratzheim (3 Communes) : ouverture du chantier en septembre 2021.

Enfin, il reste le dernier maillon, le renouvellement du Groupe Scolaire à Hochfelden qui scellera définitivement notre action d'investissement scolaire et péri-scolaire afin de pouvoir assurer le même service à l'ensemble de nos concitoyens.

Par ailleurs, pour certaines compétences, les Élus ont estimé indispensable de s'associer par convention à d'autres EPCI ou organismes car les actions à mener dépassent notre territoire et relevant plutôt d'un bassin de vie.

Cette indispensable **mutualisation**, sur laquelle le Président ne cesse d'attirer l'attention des Collègues Maires, se traduit aussi par un engagement de la Communauté de Communes au service des Communes membres volontaires, à savoir :

- Prestations comptables pour 9 Communes et 13 Associations Foncières (mandats, titres, budgets, comptes administratifs, etc..., suivi permanent et relations avec le Trésor Public),
- Gestion de la paie (élus et agents) pour 9 Communes,
- Des agents intercommunaux assurent le secrétariat de mairie de 6 Collectivités (Alteckendorf, Geiswiller-Zoebersdorf, Grassendorf, Lixhausen, Mutzenhouse et Scherlenheim) en partageant leur emploi du temps entre Commune et Communauté

- de Communes, leur assure ainsi une parfaite connaissance des actions et compétences respectives,
- La mise à disposition du local archives de la Communauté de Communes pour 3 Communes.

Le territoire dispose de **4 atouts majeurs de communication** que sont l'autoroute A4 avec des embranchements au niveau de Schwindratzheim, la liaison ferrée Mommenheim-Sarreguemines (avec gare à Mommenheim), la liaison ferrée Strasbourg-Saverne (Gares à Schwindratzheim, Hochfelden et Wilwisheim) et la liaison fluviale du Canal de la Marne au Rhin avec un port de plaisance à Waltenheim/Zorn et Hochfelden. Cet axe fluvial permet le transport de marchandise par voie d'eau qui peut encore être développé afin de répondre aux objectifs environnementaux, réduire le transport de marchandise par voie routière et réduire le bilan carbone.

La **Lecture Publique** est un point faible de notre territoire et l'absence de médiathèque est compensée par des bibliothèques municipales rattachées à la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin. La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a décidé de dynamiser ses actions au niveau de la formation des bénévoles et renforcer les animations dans ces bibliothèques par le recrutement d'un animateur à temps complet en 2021. Il s'agit de redonner aux jeunes le goût de la lecture et de contribuer à leur culture pour préparer leur avenir.

Le **tourisme rural** a le vent en poupe suite à la crise sanitaire et la réticence des Français à prendre leurs vacances à l'étranger. Des craintes sanitaires qui orientent désormais nos concitoyens à passer des séjours en France et cela risque de bouleverser l'économie touristique mondiale pour de longues années. Les côtes françaises ne pouvant accueillir tout ce monde, beaucoup cherchent et aspirent à des découvertes insolites de notre Pays, loin des tumultes balnéaires. Le Canal de la Marne au Rhin offre, comme d'autres canaux et fleuves, un potentiel d'accueil de plaisanciers et bateaux hôtels sous réserve de disposer ou créer des infrastructures d'amarrages et d'équipements.

La Communauté de Communes est compétente dans le domaine de la collecte des **ordures ménagères et assimilés**. Elle adhère à un syndicat pour le traitement des déchets : Le Smitom de Haguenau-Saverne.

Le service de collecte et la gestion des déchèteries sont assurés par un prestataire qui travaille en étroite collaboration avec les services de la Communauté de Communes. Pour réduire les quantités de déchets produits sur le territoire, une redevance incitative a été mise en place au 1er janvier 2012. Ainsi, le tri est optimisé sur le territoire et les déchets sont dirigés vers différents exutoires (détail figurant dans le bilan écologique).

Le réchauffement climatique et la réduction du gaz à effet de serre est actuellement une évidence au vu des catastrophes qu'elles soient :

- en matière d'inondations à la suite de pluies torrentielles,
- de feux suite à des températures extrêmes,
- de fontes de glaces.

L'équilibre naturel de notre planète s'avère progressivement bouleversé avec des conséquences irrémédiables pour l'humanité. Chaque État, Collectivité et chaque particulier porte une part de responsabilité et doit y apporter sa contribution pour enrayer ce déclin.

La Communauté de Communes souhaite inciter ses Communes membres à lancer des projets de **rénovation énergétique** pour d'une part, réduire la pollution atmosphérique mais aussi réduire la consommation énergétique afin d'arriver progressivement à une autosuffisance. Les Communes ont souvent un parc immobilier important qu'il est indispensable de rénover pour répondre aux confort actuels d'occupation.

La Communauté de Communes dispose d'un important site de décharge industriel sur le territoire de Hochfelden, fermé depuis fin 2019. Plusieurs orientations penchent vers une **reconversion de cette emprise par l'installation de panneaux photovoltaïques et la production d'énergie**.

Enfin, la Communauté de Communes a sollicité en 2020 un bureau d'études spécialisé dans le domaine de la piscine pour effectuer un audit technique visant à établir un état des lieux fonctionnel, physique et énergétique du **Centre Aquatique Atoo-o à Hochfelden** (datant de 1976) avec l'objectif de caractériser les axes d'optimisation de la performance et des consommations. Les conclusions de ce Bureau d'études révèlent que des travaux sont indispensables pour maintenir à niveau les installations techniques et énergétiques.

#### Vivier de projets en annexe.

Chaque **projet prioritaire** fera l'objet d'une « **fiche projet** » - modèle joint (descriptif détaillé, partenaires, plan de financement, calendrier de réalisation...).

La signature du PTRTE par la Région ne correspond pas à un soutien financier de la Région pour tous les projets qui y sont listés. En effet, chacun de ces projets devra faire l'objet d'un dépôt de dossier auprès de la Région et sera examiné au regard des dispositifs d'intervention en vigueur à la date du dépôt de la demande. L'engagement financier de la Région pour chaque projet résultera d'une décision de la commission permanente du Conseil Régional.

*Cette partie 2) « portée et contenu du pacte » (intégration des contrats, construction/actualisation de la stratégie et choix des projets prioritaires) est nécessairement évolutive. Les projets sont incrémentés au fur et à mesure et le contenu du Pacte fera l'objet d'une actualisation annuelle. Ces modifications, issues de l'enrichissement de la stratégie et de l'émergence de nouveaux projets ou partenariats, seront validées par la gouvernance (cf. §3 ci-dessous) et intégrées « au fil de l'eau » dans le Pacte sans procédure d'avenant.*

### 3. Processus de choix et de financement des projets

1. Le territoire identifie le **vivier de projets** qu'il estime structurants, décisifs, important pour l'avenir de son développement à court et plus long terme : les projets qu'il veut voir figurer dans son PTRTE.
2. Les parties prenantes du Pacte définissent ensemble le **caractère prioritaire des projets** (au regard de la stratégie du territoire et des financements disponibles).
3. Les parties prenantes s'engagent à faire avancer les projets retenus comme prioritaire soit au titre de la relance pour les projets prêts à démarrer, soit au titre d'autres politiques (ingénierie/investissement, droits communs, sur-mesure, privé...) pour les projets à faire mûrir. Ce travail de priorisation sera actualisé chaque année. Le PTRTE est bien évolutif.

**Zoom sur la relance :** les projets identifiés pour la relance, c'est-à-dire pour les projets prêts à démarrer (réalisé en 2021 ou début 2022), feront l'objet d'un examen conjoint par l'Etat, la Région et la CEA au sein d'un comité départemental ad hoc, voire Régional (si mobilisation de fonds européens). Les projets retenus pourront être financés avant la signature du PTRTE et seront constitutifs des projets prioritaires de ce PTRTE.

### 4. Les engagements des partenaires

- **Les engagements communs à tous les signataires sur la période 2021-2026**
  - Poursuivre la convergence des contrats et de simplification des gouvernances.
  - Animer le vivier de projets identifiés dans le Pacte et concrétiser les projets prioritaires.

- **Les engagements du territoire :**
  - Identifier un référent technique.
  - Associer les forces vives du territoire et mettre en place une gouvernance.
  - Élaborer, suivre, enrichir et actualiser (annuellement) sa stratégie et ses projets.
- **Les engagements de la Région :**
  - Accompagner la démarche en proximité grâce à votre Maison de Région qui travaille en tandem avec un service contractualisation centralisé.
  - Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes, notamment dans l'élaboration du bilan écologique, dans l'inventaire des projets, ou encore la synthèse d'éléments de stratégie de contrat préexistants signés par la Région.
  - Proposer des outils d'aide à la consolidation de la stratégie et à la priorisation des projets.
  - Faire avancer les projets prioritaires en leur apportant des solutions (classiques et/ou innovantes), notamment de financement en mobilisant l'ensemble des dispositifs de la Région et le fond territorial d'accompagnement des territoires.
- **Les engagements de l'État :**
  - Accompagner la démarche par une mobilisation de l'ANCT, des services déconcentrés et des opérateurs de l'État
  - Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes
  - Contribution à l'identification et à la priorisation des contrats pouvant intégrer les PTRTE.
- **Les engagements de la Collectivité Européenne d'Alsace :**
  - Accompagner les porteurs de projet en mobilisant le réseau d'ingénierie Alsace, les services de la CEA et en particulier les délégations territoriales.
  - Contribuer à l'enrichissement des projets d'attractivité dans le cadre d'un travail partenarial de co-construction

#### Les contacts techniques du PTRTE

Territoire	Région	Etat	CeA
CHRIST Laetitia - DGS <a href="mailto:laetitia.christ@payszorn.com">laetitia.christ@payszorn.com</a> 03 88 02 20 16	BERNARDY Carole <a href="mailto:Carole.bernardy@grandest.fr">Carole.bernardy@grandest.fr</a>  FELIX Carine <a href="mailto:Carine.felix@grandest.fr">Carine.felix@grandest.fr</a>	ROHR Régis Secrétaire général Sous-Préfecture Saverne <a href="mailto:regis.rohr@bas-rhin.gouv.fr">regis.rohr@bas-rhin.gouv.fr</a> 03 88 71 72 15  BRUXER Jeanne Chargée de mission <a href="mailto:jeanne.bruxer@bas-rhin.gouv.fr">jeanne.bruxer@bas-rhin.gouv.fr</a> 03 88 21 62 50  ACKERMANN Corine Déléguée territoriale <a href="mailto:corine.ackerman@bas-rhin.gouv.fr">corine.ackerman@bas-rhin.gouv.fr</a> 03 88 88 90 40  RICHARD Cécile Chef de l'Atelier des territoires <a href="mailto:cecile.richard@bas-rhin.gouv.fr">cecile.richard@bas-rhin.gouv.fr</a> 03 88 88 92 36	KLEIN Francis Délégué Direction Générale <a href="mailto:francis.klein@bas-rhin.fr">francis.klein@bas-rhin.fr</a> 03 68 33 82 08
THOMANN Fanny Assistante de direction <a href="mailto:direction@payszorn.com">direction@payszorn.com</a> 03 88 02 20 15			

## Gouvernance du pacte à l'échelle locale et supra

### Comité de Pacte intégrateur

Il est le lieu de définition, d'évaluation et d'actualisation de la stratégie du territoire. Il assure l'examen, le suivi et l'évaluation des projets. Il définit l'expression des besoins d'accompagnement en ingénierie.

### Composition du comité de pacte

Etat : Sous-Préfet de l'Arrondissement de Saverne

Région : Vice-Président et/ou le Directeur de la Maison de la Région

Collectivité Européenne d'Alsace : Vice-Président de Territoire et/ou le Conseiller d'Alsace du territoire de contrat. Le Délégué de la Direction Générale du territoire sera également présent

EPCI : M. Bernard FREUND et les Vice-Présidents

Autres (le cas échéant) : Membres du Bureau du PETR le cas échéant

### Signataires du Pacte :

Territoire	Région	Etat	CeA
Président EPCI Bernard FREUND 	Président PETR Justin VOGEL	Président du Conseil Régional  Jean ROTTNER	Préfet de Département  Josiane CHEVALIER

28 JAN. 2022



## Annexes

- Annexe 1 : Bilan écologique du territoire
- Annexe 2 : Vivier de projets
- Annexe 3 : Fiches projet des projets prioritaires



## Annexe 1

### Bilan écologique – Pays de la Zorn

En matière de transition écologique, le territoire dispose d'un certain nombre d'indicateurs, dont le suivi lui permettra d'évaluer l'évolution de sa situation.

Cette liste pourra évoluer lors des mises à jours du PTRTE.

#### Population

##### UN TERRITOIRE RÉSIDENTIEL ATTRACTIF

16 256 habitants (INSEE 2021) répartis entre :

- 1 bourg centre : Hochfelden qui accueille 22% de la population de l'EPCI,
- 2 communes de plus de 1 500 habitants : Schwindratzheim et Wingersheim les Quatre Bans,
- 6 villages qui comptent entre 600 et 900 habitants,
- 3 villages de 400 à 600 habitants,
- 8 villages de moins de 400 habitants.

Une population en progression constante :

- Une progression lente entre 1968 et 1990 : +0,36% par an (Bas-Rhin : 0,65%),
- Une progression plus soutenue depuis 1990 : +0,76% par an (Bas-Rhin : 0,61%).

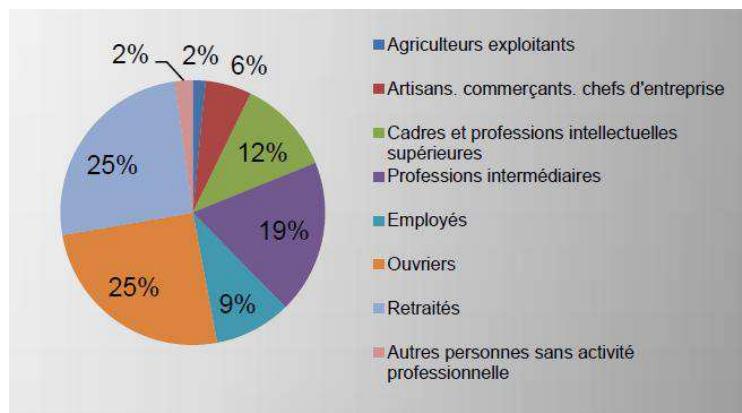
##### COMPOSITION DES MÉNAGES

- Le type de ménage le plus représenté est la famille composée d'un couple avec enfant(s) : 38,4%,
- Les personnes seules représentent 19,5% des ménages,
- Les personnes de plus de 65 ans sont les plus nombreuses à vivre seule.

##### TAILLE DES MÉNAGES

- La diminution de la taille des ménages s'inscrit dans une tendance nationale,
- La taille des ménages reste cependant importante (2,56) et supérieure à la moyenne départementale (2,30). Ce sont surtout les couples sans enfants qui sont plus présents sur le territoire (33,6%) par rapport au Bas-Rhin (27,4%),
- Le desserrement des ménages résulte :
  - d'une progression des personnes vivant seules (+2%),
  - d'une progression du nombre de familles sans enfants (+2,4%).

##### CARACTÉRISTIQUES SOCIALES

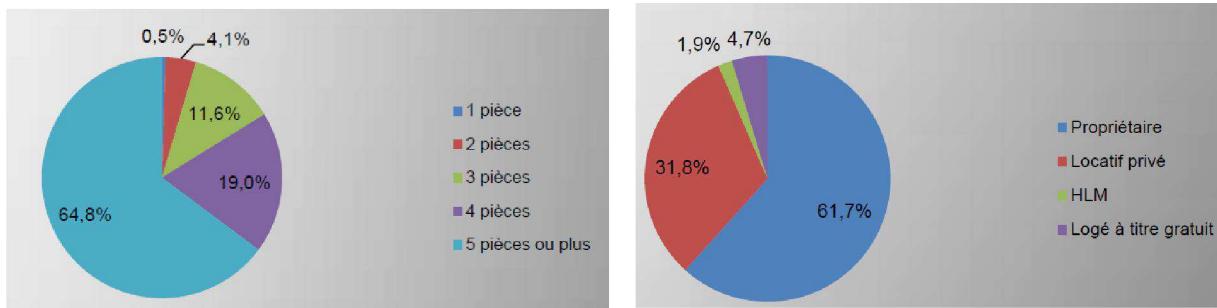


## Habitat

En 2013, le Pays de la Zorn c'est 6 675 logements, dont :

- 6 041 résidences principales (90,5%),
- 70 résidences secondaires (1%),
- 464 logements vacants (6,9%),

- Une progression constante du parc,
- Des résidences secondaires marginales,
- Une vacance qui progresse ces dernières années, notamment par la création de logements neufs,
- Une progression du parc de logements en adéquation avec la croissance démographique,
- Un parc de logements dominé par la maison individuelle.



## Desserte numérique

- Le territoire est câblé, cependant tous les logements ne sont pas éligibles,
- Déploiement de la fibre optique sur tout le territoire en 2021.

## Transports / Mobilité

**Le territoire bénéficie de 2 accès à l'A4 à Schwindratzheim (payant) et Brumath. Il est ensuite irrigué par le réseau départemental :**

**Avec des voies principales RD :**

- Saverne à Brumath,
- Hochfelden à Bouxwiller,
- Wasselonne à Ringeldorf via Hochfelden,
- Brumath à Pfaffenhoffen.

**Et des voies secondaires RD :**

- Hochfelden - Minversheim,
- Schwindratzheim A4 - Truchtersheim.

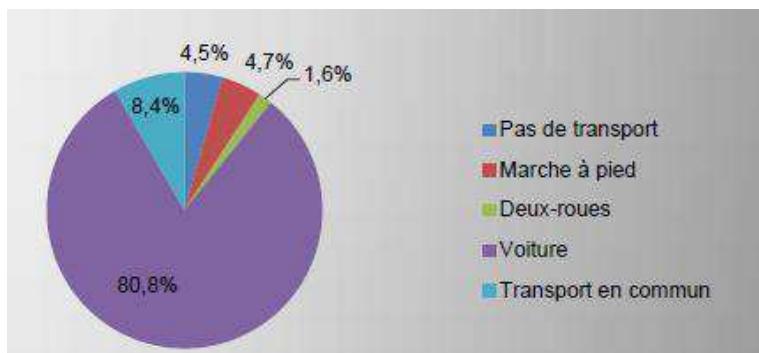
**Le territoire est desservi par la voie ferrée :**

- Strasbourg - Saverne - Sarrebourg : arrêts à Schwindratzheim, Hochfelden et Wilwisheim,
- Strasbourg - Sarreguemines : arrêt à Mommenheim,
- La ligne à grande vitesse LGV Est Paris Strasbourg coupe le territoire dans sa partie sud,
- Ligne TER Mommenheim - Ettendorf - Bouxwiller avec 7 gares autobus : Minversheim (1 arrêt), Alteckendorf (3 arrêts), Ettendorf (3 arrêts).

**Réseau de bus :**

- Plusieurs lignes de bus bordent le territoire,
- Des lignes scolaires complètent la desserte locale.

## Modes de déplacements :



## Pistes cyclables :

Un Schéma Directeur Cyclable commun à la Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland et à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a été réalisé.

### 36 km d'aménagements cyclables

#### 60% des aménagements en site propre

- Plus de la moitié en voie verte => EV5

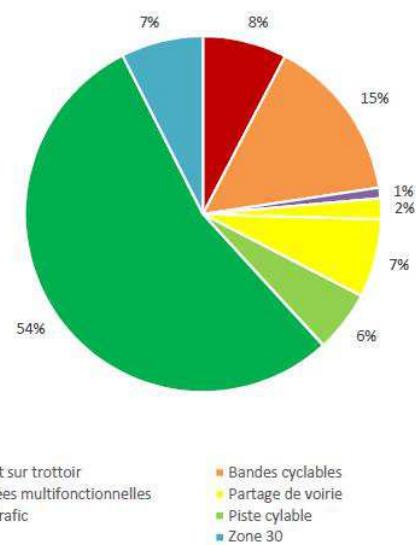
#### 18 km d'aménagements sur la CC du Kochersberg-Ackerland

- 40% de voie verte
- 30% de bandes cyclables

#### 18 km d'aménagements sur la CC du Pays de la Zorn

- 70% de voie verte => EV5

### Type d'aménagements existants



**Liaison fluviale du Canal de la Marne au Rhin** avec un port de plaisance à Waltenheim/Zorn et Hochfelden. Cet axe fluvial permet le transport de marchandise par voie d'eau qui peut encore être développé afin de répondre aux objectifs environnementaux, réduire le transport de marchandise par voie routière et réduire le bilan carbone.

## Energie et climat

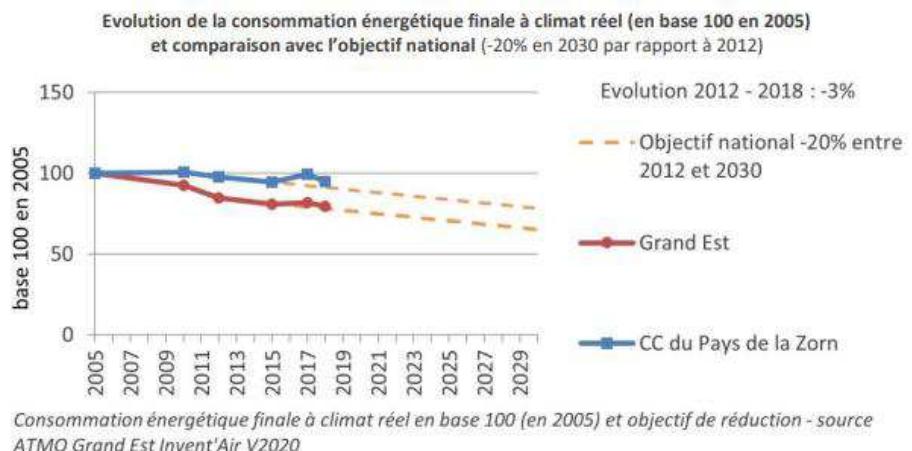
### Production énergétique exclusivement renouvelable

- Biomasse : bois/biomasse : 2,17 GWh/an,
- Solaire : photovoltaïque : 259 installations totalisant 4,12 ha de superficie et 4,13 GWh/an,
- Géothermie : 2,10 GWh/an,
- Eolien : air : 2,31 GWh/an (privé sur Wilwisheim).

Soit un total de 10,77 GWh/an.

## Consommation énergétique

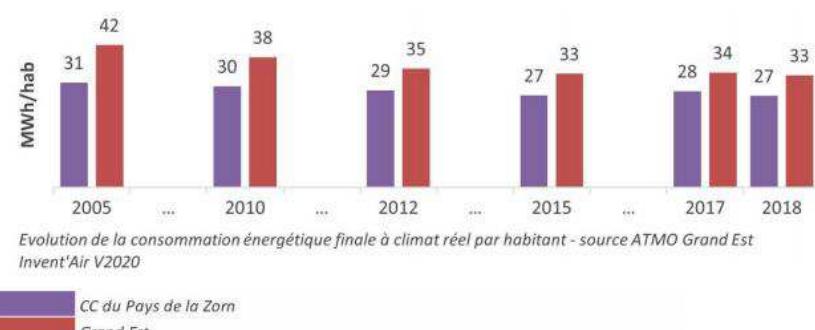
- Les principales énergies pour le chauffage sont le fioul domestique et autre devant l'électricité et le gaz de ville,
- Le chauffage urbain n'est présent qu'à Hochfelden (Météor),
- Le gaz de ville concerne Hochfelden (44% des foyers) et Schwindratzheim (34% des foyers), mais aussi Wingersheim les Quatre Bans (Mittelhausen, Wingersheim) et Hohfrankenheim.
- Dans les autres communes, le fioul est l'énergie la plus consommée par les foyers excepté Geiswiller et Wingersheim les Quatre Bans (Gingsheim) qui utilisent une autre énergie.



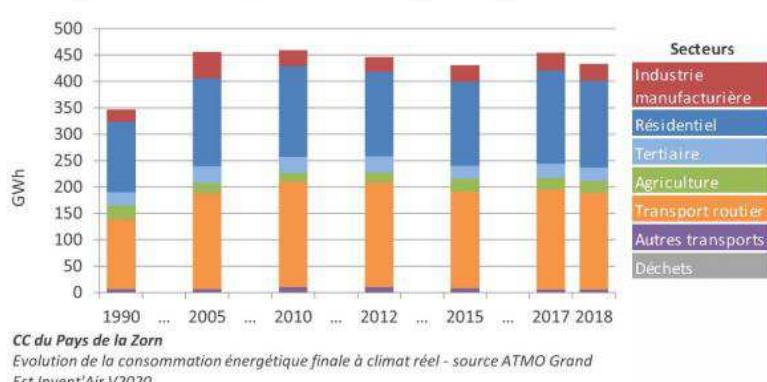
Consommation énergétique finale à climat réel							
en GWh	1990	2005	2010	2012	2015	2017	2018
CC du Pays de la Zorn	346	456	459	446	431	454	433
Grand Est	205 042	229 648	212 253	194 346	186 109	187 707	182 871

Source ATMO Grand Est Invent'Air V2020

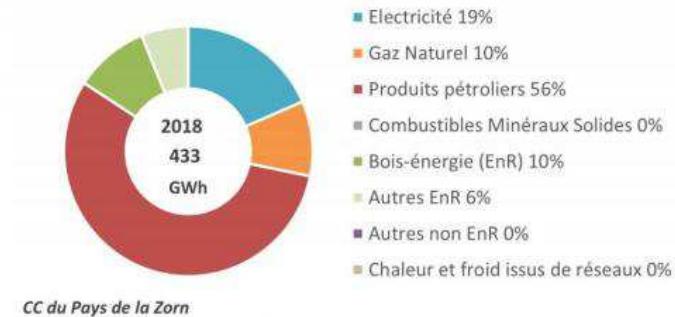
### 2.1. CONSOMMATION ENERGETIQUE FINALE A CLIMAT REEL PAR HABITANT



### 2.2. CONSOMMATION ENERGETIQUE FINALE A CLIMAT REEL PAR SECTEUR



### 2.3. CONSOMMATION ENERGETIQUE FINALE A CLIMAT REEL PAR SOURCE



#### Risques :

##### **Nuisances acoustiques**

Les voies classées bruyantes par arrêté préfectoral sont :

- Les voies ferrées : ligne TGV et la ligne 70000 Sarrebourg/Strasbourg,
- Les voies routières : A4, RD25, RD421 et RD7.

##### **Risque sismique**

- Le territoire de la CCPZ est classé en zone de sismicité modérée,
- Les normes sismiques s'appliquent à la construction.

##### **Risque inondation**

- Il y a un PPRi pour la Zorn, approuvé en date du 16 mars 2011 et qui concerne Wilwisheim, Ingenheim, Melsheim, Hochfelden, Mutzenhouse, Schwindratzheim, Waltenheim-sur-Zorn et Wingersheim.

##### **Coulées de boue**

- Toutes les communes sont concernées sauf Wilwisheim et Waltenheim-sur-Zorn,
- Les collines du Kochersberg sont beaucoup plus impactées que le reste du territoire.

##### **Retrait et gonflement des argiles**

- Toutes les communes sont concernées par un aléa faible ou moyen.

##### **Risques anthropiques – Transport Matière Dangereuse**

- 1 canalisation d'hydrocarbure traverse Duntzenheim.
- 4 canalisations de transport de gaz :
  - 1 axe nord sud,
  - 1 axe est ouest,
  - 1 branche canalisation sud vers Hochfelden,
  - 1 branche canalisation nord au niveau de Grassendorf,
- Voie ferrée Strasbourg Saverne Sarrebourg.

## **Traitemennt des déchets / Économie circulaire**

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn est compétente dans le domaine de la collecte des ordures ménagères et assimilés. Elle adhère à un syndicat pour le traitement des déchets : Le Smitom de Haguenau-Saverne.

Le service de collecte et la gestion des déchèteries sont assurés par un prestataire qui travaille en étroite collaboration avec les services de la Communauté de Communes.

Pour réduire les quantités de déchets produits sur le territoire, une redevance incitative a été mise en place au 1er janvier 2012.

Ainsi, le tri est optimisé sur le territoire et les déchets sont dirigés vers différents exutoires :

- Les **Ordures Ménagères** (le bac noir) sont envoyées à l'incinérateur (EVNA) de Schweighouse-sur-Moder et permettent la production de chaleur et d'électricité.
- La **collecte sélective** (le bac jaune) est envoyée au centre de tri ALTEM à Strasbourg dans lequel les matières sont triées et renvoyées vers les différentes entreprises de transformation pour refaire du papier, du plastique, du textile...
- Le **verre** est collecté en point d'apport volontaire pour être retransformé en verre.
- Les **biodéchets** collectés en 4 points d'apport volontaires sont méthanisés à Marlenheim et permettent la production de gaz.
- Les **vêtements** sont collectés dans des bornes textiles et par une association caritative pour du réemploi.
- Les **bennes** des deux déchèteries sont dirigées vers différents exutoires qui permettent la valorisation des matières (gravats, ferraille, bois, mobilier, déchets verts...).

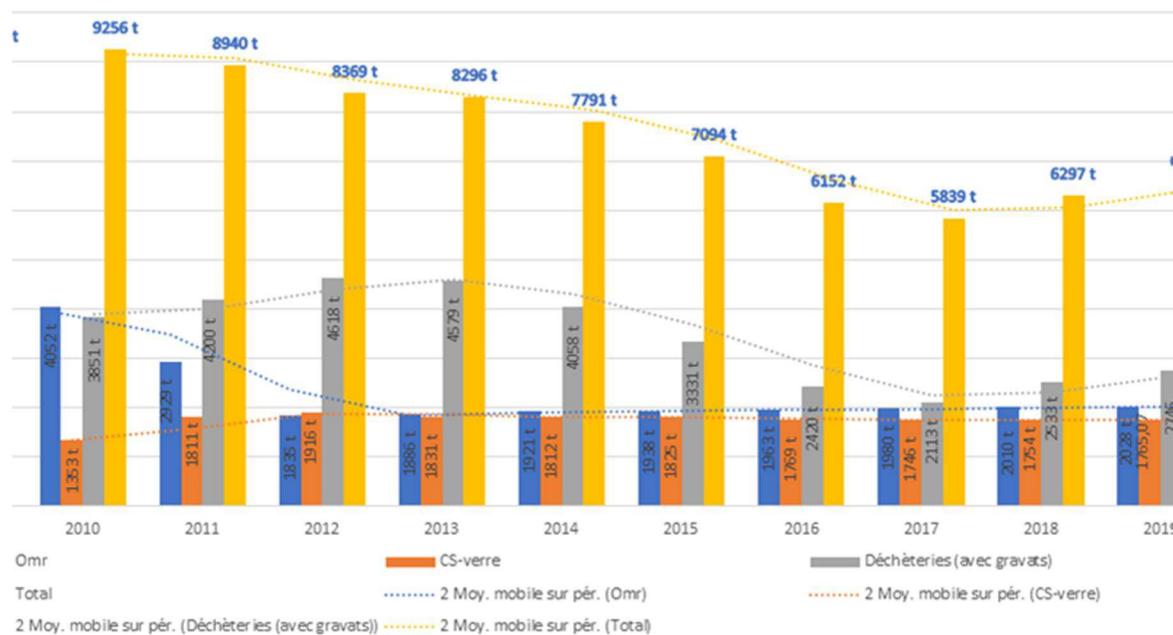
La collecte des déchets ménagers est hebdomadaire, celle du tri sélectif est bimensuelle et celle des biodéchets bihebdomadaire.

Deux collectes spéciales des déchets dangereux des ménagers sont organisées annuellement.

La collectivité fait très largement la promotion du compostage domestique avec déjà plus d'un millier de composteurs vendus depuis 2021.

2 broyeurs sont mis à disposition des Communes membres pour le broyage des déchets végétaux et 1 balayeuse est mise à disposition des Communes pour pallier à l'interdiction d'utiliser des pesticides.

Evolution de la production de DMA par les ménages



## Agriculture et alimentation locale

### Exploitations agricoles

Le nombre est en recul : -32% entre 2000 et 2010, -35% entre 1998 et 2000.

En 2010, il y a encore 274 exploitations sur le territoire.

2 usines de méthanisation sur le territoire (apports agricoles).

La superficie exploitée totalise 11 161 ha sur le CCPZ, essentiellement des cultures.

### Homogénéité des groupes de culture :

- Le maïs grain et ensilage dominent très fortement,
- Le blé tendre et l'orge sont bien représentés,
- Les autres cultures industrielles sont disséminées et présentent (c'est le houblon),
- Les prairies dans la vallée de la Zorn,
- Les autres types de cultures sont plus rares : verger, vigne, maraîchage, tournesol,

Labels AOP (Appellation d'Origine Protégée) : Munster, toutes les communes sauf Waltenheim-sur-Zorn et Wingersheim-les-4-bans.

Label IGP Indication Géographique Protégée) : volaille d'Alsace, miel d'Alsace, crème fraîche fluide d'Alsace, pâtes d'Alsace



## Actions en matière de biodiversité

### Zone à dominante humide

Le territoire est riche en cours d'eau ce qui contribue à une forte représentativité des zones à dominante humide au niveau des lits mineurs.

### **La diversité est grande :**

- prairie humide au niveau de la Zorn et de ses affluents,
- terres arables dans les vallons,
- territoire artificialisé en marge des zones à dominante humide,
- forêt et boisement de manière ponctuelle.

Le territoire compte **2 zones humides remarquables** au niveau de la vallée de la Zorn :

- de Lupsheim à Hochfelden,
- de Hochfelden à Krautwiller.

### **ZNIEFF de type I :**

- coteau du grossen wald (Mutzenhouse, Schwindratzheim, Waltenheim-sur-Zorn),
- ensemble de pré-verger (Ettendorf, Alteckendorf),
- vallée de la Zorn de Dettwiller à Geudertheim (en bordure de Zorn sur 9 communes).

### **ZNIEFF de type II :**

- paysage de colline avec vergers du Pays de Hanau (13 communes concernées au nord du territoire),
- vallée de la basse Zorn et de ses affluents (en bordure de Zorn, sur 9 communes).

### **Trame verte et bleue du SRCE**

- 1 corridor écologique de niveau national : CN10 vallée de la Zorn.
- 5 corridors écologiques de niveau régional à remettre en bon état :
  - CO58, CO59, CO60 : cours d'eau fragmenté par des routes,
  - CO61, CO81 : mixte fragmenté par RD.
  -
- 3 réservoirs de biodiversité :
  - RB26 coteaux de Lixhausen,
  - RB30 vallée de la Zorn,
  - RB135 verger d'Altdorf.

Le territoire du Pays de la Zorn n'est concerné par aucun site Natura 2000.

## **Eau et assainissement**

- Adhésion et transfert complet de la compétence "Grand Cycle de l'eau" au SDEA au 1er janvier 2016.
- Transfert complet de la compétence Grand Cycle de l'Eau correspondant aux alinéas 4 et 5 du code de l'environnement de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn au SDEA.

### **Réseau hydrographique**

3 bassins versants :

- La Zorn pour 20 Communes, incluant les bassins versants du Bachgraben, Minversheimerbach et du Rohrbach,
- La Moder qui concerne Ettendorf,
- Le Landgraben pour partie sur Wingersheim les Quatre Bans.

### **Alimentation en eau potable**

La compétence Adduction Eau Potable est assurée par le SDEA (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle), antenne de Hochfelden.

7 forages (dont 1 seul est sur le territoire) disposent de périmètres de protection immédiate, rapproché et éloigné. Les forages alimentent toutes les communes du territoire du Pays de la Zorn. Ils ont été déclarés

d'utilité publique les 16/09/2004 et 08/12/2008. Ce sont des servitudes d'utilité publique. L'adduction eau potable dessert 13 566 abonnées soit environ 33 000 habitants.

Les consommations atteignent plus de 2,4 millions de m<sup>3</sup> par an, soit en moyenne 58 m<sup>3</sup> par habitants.

Le champ captant de Mommenheim Wingersheim-les-4-bans (Wingersheim) concerne 2 nappes phréatiques, celle des alluvions de la Zorn (nappe superficielle) et celle du Pliocène de Haguenau (nappe plus profonde et moins vulnérable).

La qualité de l'eau distribuée est conforme aux normes de potabilité depuis 2008.

La qualité individuelle de l'eau des captages ne répond pas, par contre, aux objectifs de la Directive Cadre Européenne, à savoir le bon état des eaux brutes en 2015 : 3 captages dépassent 50 mg/l de nitrates, des concentrations supérieures à 0.1 µg/l de pesticides sont encore retrouvées pour l'atrazine et la déséthylatrazine et certaines molécules autorisées en traitement en 2015.

Les captages de Mommenheim ont été classés Grenelle pour les paramètres pesticides et nitrates en 2009.

### **Assainissement**

Le territoire du Pays de la Zorn dispose de plusieurs stations d'épuration pour l'assainissement des eaux usées des communes.

La station d'épuration de Schwindratzheim assure le traitement des eaux usées de 13 communes du territoire ; les communes non traitées par cette station d'épuration sont reliées à diverses stations situées en dehors du territoire de la communauté de communes du Pays de la Zorn.

Toutes les communes sont reliées à une station d'épuration. Seules les constructions isolées produisant des eaux usées disposent d'un système de traitement autonome des eaux usées et dépendent du SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif).

### **Lutte contre l'artificialisation des sols**

Nous envisageons dans ce cadre de maîtriser à terme les eaux pluviales lors de constructions par une obligation d'infiltration ou de bassins de rétention. Ce qui est déjà le cas pour toute extension urbaine à vocation d'habitat.

(Sources : PLUi du Pays de la Zorn, ATMO Grand Est) – mise à jour 30/07/2021

## Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique - Pays de la Zorn

### Vivier de projets et projets prioritaires pour le territoire à court et plus long terme

Les projets matures, avec un démarrage d'opération (début travaux) d'ici à mi-2022 feront l'objet d'une fiche-action détaillée

Intitulé d'opération	Enjeu PTRTE concerné	Maître d'ouvrage	Localisation	Description sommaire de l'opération	Calendrier de réalisation - début et fin d'opération	Projet mature OUI "relance" (réalisé en 2021/2022) NON (à faire murir)	Etat d'avancement réflexion / conception / réalisation	Coût total € HT	Financements sollicités à ce jour	Financements déjà acquis	Projet structurant OUI/NON	Remarques
Construction d'un Groupe Scolaire intercommunal et accueil périscolaire à Alteckendorf	Cohésion territoriale et coopérations	Communauté de Communes du Pays de la Zorn	Alteckendorf	Construction d'un Groupe Scolaire intercommunal (250 élèves) et d'un accueil périscolaire d'une capacité de 120 enfants	Mars 2021 Début 2023	OUI	Réalisation	7 167 086 €	DET 2021 REGION CEA CAF	2 139 062 €	OUI	
Construction d'un Groupe Scolaire intercommunal et accueil périscolaire à Schwindratzheim	Cohésion territoriale et coopérations	Communauté de Communes du Pays de la Zorn	Schwindratzheim	Construction d'un nouveau Groupe Scolaire et démolition des écoles existantes sur le même site pour accueillir au total 267 élèves, restructuration et extension du périscolaire existant d'une capacité de 190 enfants	Juillet 2021 Fin 2023	OUI	Réalisation	8 274 394 €	DET 2021 REGION CEA CAF Agence Eau Rhin Meuse	1 211 229 €	OUI	
Construction d'un Groupe Scolaire intercommunal et accueil périscolaire à Hochfelden	Cohésion territoriale et coopérations	Communauté de Communes du Pays de la Zorn	Hochfelden	Construction d'un Groupe Scolaire intercommunal de 17 classes, complété d'un accueil périscolaire d'une capacité de 250 enfants	Étude de faisabilité en cours	NON	Réflexion	12 000 000 €			OUI	
Création d'une Zone d'Activités intercommunale à Wilwisheim	ÉCONOMIE	Communauté de Communes du Pays de la Zorn	Wilwisheim	Extension de la Zone d'Activités intercommunale existante sur le territoire de Wilwisheim d'environ 484,32 ares, le nombre maximum de lots autorisé est de 12	Novembre 2020 Fin 2021	OUI	Réalisation	2 071 169 €	DET 2020 FNAP (Fouilles archéologiques)	253 000 €	OUI	
Création d'une Zone d'Activités intercommunale à Hochfelden	ÉCONOMIE	Communauté de Communes du Pays de la Zorn	Hochfelden	Création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) d'environ 5,92 ha	2022-2023	OUI	Conception	4 333 000 €	DET (mandat aménagement) FNAP (Fouilles archéologiques)	85 900 €	OUI	
Création d'une Zone d'Activités intercommunale à Wingersheim 4 Bans (Mittelhausen)	ÉCONOMIE	Communauté de Communes du Pays de la Zorn	Mittelhausen	Extension de la Zone d'Activité existante en continuité d'une grande entreprise agro-alimentaire sur 2,87 ha	2022	OUI	Conception		FNAP (Fouilles archéologiques)		OUI	
Rénovation énergétique du Centre Aquatique Ato-o à Hochfelden	Transition énergétique et ÉCOLOGIQUE	Communauté de Communes du Pays de la Zorn	Hochfelden	Rénovation énergétique du Centre Aquatique Ato-o à Hochfelden pour maintenir à niveau les installations techniques et énergétiques	Fin 2021 Début 2022	OUI	Conception	513 800 €	DET 2021 (sur étude)	7 960 €	OUI	
Réalisation de pistes cyclables dans le cadre du schéma intercommunal des itinéraires cyclables	Cohésion territoriale et coopérations	Communauté de Communes du Pays de la Zorn	Territoire Pays Zorn	Développement de la mobilité douce sur le territoire		NON	Réflexion				OUI	Co-étude avec COCOKO
Création d'un réseau de tiers-lieux sur le territoire	COHÉSION territoriale et coopérations	Communauté de Communes du Pays de la Zorn	Territoire Pays Zorn	Création d'une plateforme de télétravail sur notre territoire		NON	Réflexion		CEA	4 760 €	OUI	Co-étude avec COCOKO
Création d'un plateau d'évolution sportif pour le Collège (complex sportif)	COHÉSION territoriale et coopérations	Communauté de Communes du Pays de la Zorn	Hochfelden	Développement des équipements sportifs et de loisirs destinés au collège, aux jeunes et aux associations.		NON	Réflexion				OUI	
Grand Cycle de l'Eau - lutte contre les coulées d'eau boueuse	Transition énergétique et ÉCOLOGIQUE	Communauté de Communes du Pays de la Zorn	Schwindratzheim	Travaux d'aménagement pour la lutte contre les inondations et coulées de boue sur la Commune de Schwindratzheim.		OUI	Conception	1 165 000 €			OUI	
Création d'une halte fluviale	COHÉSION territoriale et coopérations	Communauté de Communes du Pays de la Zorn / PETR	Hochfelden	Réalisation d'une acquisition foncière d'un terrain privatif de 12,84 ares, réalisation de des eau et électricité avec mise en place de bornes de chargement et d'alimentation. Adapter les abords pour le stationnement tant pour l'ancre des bateaux que pour le stationnement des véhicules pour les navettes « sortie/découverte » et les touristes	2022	NON	Réflexion				OUI	
Rénovation/réaffection des anciennes écoles dans le cadre de la construction des Groupes Scolaires intercommunaux	Cohésion territoriale et coopérations	Communes	Hohatzenheim Wingersheim	Pour Hohatzenheim, création au RDC des bureaux pour l'une ou l'autre entreprise et au 1er étage deux logements en duplex. Pour Wingersheim, il s'agit de la création d'une Maison d'Assistants Maternels et des locaux associatifs		NON	Réflexion				OUI	
Aménagement des abords des gares	COHÉSION territoriale et coopérations	Communauté de Communes du Pays de la Zorn/Communes	Hochfelden, Schwindratzheim et Wilwisheim	Aménagement des abords de nos gares, étudier le flux et l'origine des usagers du train, l'impact sur les commerces du bourg-centre, sur une éventuelle mutualisation ou complémentarité des 3 gares afin que la mobilité, la facilité des déplacements, la qualité de vie en milieu rural soient une garantie de développement		NON	Réflexion				OUI	
Passage éclairage public en LED	Transition énergétique et ÉCOLOGIQUE	Communes	Territoire Pays Zorn	Passage éclairage public en LED		NON	Réflexion				OUI	
Mise en place de conteneurs enterrés pour la collecte du verre	Transition énergétique et ÉCOLOGIQUE	Communauté de Communes du Pays de la Zorn	Territoire Pays Zorn	Remplacement des points d'apport volontaire pour la collecte du verre par des conteneurs enterrés et intensifier le maillage du territoire pour augmenter les tonnages collectés et la qualité du tri	2021	OUI	Réalisation	224 000 €	SMITOM Haguenau Saverne		OUI	
Mise en place de point d'apport volontaire pour la collecte des biodéchets	Transition énergétique et ÉCOLOGIQUE	Communauté de Communes du Pays de la Zorn	Territoire Pays Zorn	Mise en place de point d'apport volontaire pour la collecte des biodéchets permettra aux foyers des habitats collectifs d'éliminer leurs biodéchets en dehors du flux des déchets ménagers	2021	OUI	Réalisation	41 659 €	SMITOM Haguenau Saverne	2 028 €	OUI	
Communication et exploitation de l'extension des consignes de tri (emballages alimentaires plastiques)	Transition énergétique et ÉCOLOGIQUE	Communauté de Communes du Pays de la Zorn	Territoire Pays Zorn	Communication et exploitation de l'extension des consignes de tri (emballages alimentaires plastiques)		NON	Réflexion				OUI	
Création du siège IPS à la Maison du Pays de la Zorn (fusion en 2022)	COHÉSION territoriale et coopérations	IPS	Hochfelden	Création du siège IPS à la Maison du Pays de la Zorn	2022	OUI	Conception				OUI	
Création d'une aire de jeux multisports		Commune de Duntzenheim	Duntzenheim			OUI					NON	
Mise aux normes du terrain de football		Commune de Duntzenheim	Duntzenheim			OUI					NON	
Traversée voirie		Commune de Issenhausen	Issenhausen			OUI					NON	
Rénovation de la salle des fêtes		Commune de Melsheim	Melsheim			OUI					NON	
Isolation de la mairie déléguée de Mittelhausen		Commune de Wingersheim les Quatre Bans	Mittelhausen			OUI					NON	

- **Maître d’Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes du Pays de la Zorn
---

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE : 246 700 959 00041

RIB : 30001 00806 G6760000000 11

Adresse : 43 route de Strasbourg 67270 Hochfelden

Nom du représentant légal : Bernard FREUND

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Fanny THOMANN

Téléphone du référent : 03 88 02 20 15

Adresse électronique du référent : direction@payszorn.com

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : <b>Construction d'un Groupe Scolaire intercommunal et accueil périscolaire à Alteckendorf</b>
--

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : 7a route de Pfaffenhoffen 67270 Alteckendorf

**Descriptif du projet :**

Dans le cadre de la réalisation d'équipements structurants au sein de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, les Communes d'Alteckendorf, Ettendorf, Grassendorf et Minversheim souhaitent créer un nouveau Groupe Scolaire intercommunal avec accueil périscolaire.

Ce nouvel équipement accueillera au total 250 élèves, répartis au sein de 9 classes. Afin de répondre aux évolutions d'effectifs ultérieures, 2 salles de classe de réserve sont prévues en complément, une pour chaque cycle.

L'établissement comprendra un accueil périscolaire de 120 enfants, équipé d'une restauration en liaison froide.

La maîtrise d'œuvre du projet a été confiée au Bureau d'architectes ARA TRIO à COLMAR.

**Impact socio-économique et environnemental :**

Mutualiser les moyens scolaires et l'égalité des chances pour les élèves des 4 Communes.

Rationaliser l'enseignement et création de classes bilingues.

Chauffage du bâtiment avec chaudière granulés/bois, complétée par une ventilation double flux, cours et parkings en pavés drainants.

Performance énergétique à atteindre : Niveau E2 C1.

Toiture végétalisée et plantation d'arbres pour rafraîchissement en cas de fortes chaleurs.

**Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :**

L'enjeu est d'équiper, équilibrer et donner les mêmes chances à tous les élèves du territoire de la Communauté de Communes par la création de structures d'enseignement maternelle et primaire avec possibilité d'enseignement bilingue complétées de périscolaires.

**Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :**

Communes d'Alteckendorf, Ettendorf, Grassendorf et Minversheim, Éducation Nationale, délégataires des structures d'accueil périscolaire et extrascolaires, CAF du Bas-Rhin, Trésor public

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : mai 2021

Fin prévisionnelle des travaux : janvier 2023

Date de délibération sur le projet : 18/06/2020 (validation APD)

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Travaux Groupe Scolaire	4 375 665		
<input type="checkbox"/> Travaux périscolaire	1 733 089		
<input type="checkbox"/> Maîtrise d'œuvre	850 604		
<input type="checkbox"/> Autres	207 728		
<b>Montant total du projet</b>	<b>7 167 086</b>		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance	500 000		
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique	200 000		
<input type="checkbox"/> Etat autres	500 000		DETR TRANCHE 1
	500 000		DETR TRANCHE 2
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région	80 000		
<input type="checkbox"/> Département	387 176		Fonds attractivité périscolaire
<input type="checkbox"/> Département	400 000		Fonds solidarité 4 Communes
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé	360 000		CAF
<input type="checkbox"/> Autre financement privé	3 000 000		Emprunt
<input type="checkbox"/> Autofinancement	1 239 910		20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>	<b>7 167 086</b>		

- **Maître d’Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes du Pays de la Zorn
---

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE : 246 700 959 00041

RIB : 30001 00806 G6760000000 11  
Adresse : 43 route de Strasbourg 67270 Hochfelden  
Nom du représentant légal : Bernard FREUND  
Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Fanny THOMANN  
Téléphone du référent : 03 88 02 20 15  
Adresse électronique du référent : direction@payszorn.com

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : <b>Construction d'un Groupe Scolaire intercommunal et accueil périscolaire à Schwindratzheim</b>
---

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...  
Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial  
Adresse postale du projet : 4 rue de l'École 67270 Schwindratzheim

**Descriptif du projet :**

Construction d'un nouveau Groupe scolaire et démolition des écoles existantes sur le même site pour accueillir au total 267 élèves, répartis au sein de 10 classes. Deux classes de réserve sont également prévues. L'établissement comprend déjà un accueil périscolaire avec un agrément de 70 enfants. Cet effectif sera porté à 190 enfants par une restructuration et une extension du périscolaire existant.

La maîtrise d'œuvre du projet a été confiée au Bureau d'architecture WEBER&KEILING à Strasbourg.

Le Permis de construire est en cours d'instruction.

Attribution des marchés de travaux prévue début juillet 2021.

**Impact socio-économique et environnemental :**

Installation photovoltaïque en toiture terrasse d'une puissance totale de 51 Kwc.

Chaudière gaz à condensation de puissance nominale de 150 kW et système de ventilation double-flux avec récupération de chaleur à haute efficacité.

Volonté de favoriser une gestion des eaux pluviales dite « intégrée » à l'aménagement, c'est-à-dire que l'ensemble des surfaces de projet, qu'elles soient végétalisées ou non, participent à la gestion des eaux de pluie.

Ce projet permettra d'accueillir l'ensemble des enfants de cette Commune et des environs au périscolaire car aujourd'hui il y a une liste d'attente d'environ 50 enfants.

Ce nouvel accueil porté à 190 enfants, permettra aussi de soulager et libérer les parents pour leurs activités professionnelles.

**Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :**

L'enjeu est d'équiper, équilibrer et donner les mêmes chances à tous les élèves du territoire de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn par la création de structures d'enseignement maternelle et primaire avec possibilité d'enseignement bilingue complétées d'un périscolaire.

**Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :**

Communes de Schwindratzheim, Éducation Nationale, délégataires des structures d'accueil périscolaire et extrascolaires, CAF du Bas-Rhin, Trésor public

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : juillet 2021

Fin prévisionnelle des travaux : 2024

Date de délibération sur le projet : 04/02/2021 (validation APD)

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Travaux Groupe Scolaire	6 274 394		
<input type="checkbox"/> Maîtrise d'œuvre et annexe	2 000 000		
<b>Montant total du projet</b>	<b>8 274 394</b>		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance	50 000		
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres	500 000		DETR TRANCHE 1
	450 000		DETR TRANCHE 2
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région	125 000		Climaxion + amélioration cadre vie
<input type="checkbox"/> Département	400 000		Fonds attractivité périscolaire
<input type="checkbox"/> Département	100 000		Fonds solidarité Commune Schwin
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public	100 000		Agence de l'Eau Rhin Meuse
<input type="checkbox"/> Autre financement privé	300 000		CAF
<input type="checkbox"/> Autre financement privé	5 000 000		Emprunt
<input type="checkbox"/> Autofinancement	1 249 394		20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>	<b>8 274 394</b>		

- **Maître d’Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes du Pays de la Zorn
---

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE : 246 700 959 00041

RIB : 30001 00806 G6760000000 11  
Adresse : 43 route de Strasbourg 67270 Hochfelden  
Nom du représentant légal : Bernard FREUND  
Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Fanny THOMANN  
Téléphone du référent : 03 88 02 20 15  
Adresse électronique du référent : direction@payszorn.com

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : <b>Construction d'un Groupe Scolaire intercommunal et accueil périscolaire à Hochfelden</b>
--

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...  
Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial  
Adresse postale du projet : Commune de Hochfelden

**Descriptif du projet :**

Construction d'un Groupe Scolaire intercommunal de 6 classes d'enseignement maternel et 11 classes d'enseignement primaire.  
Le bâtiment est complété d'un accueil périscolaire d'une capacité de 250 enfants.  
Le montant prévisionnel en phase « étude de faisabilité » est de 11 215 432 € HT.

L'étude de faisabilité est arrêtée à ce stade-là, la programmation définitive et le concours d'architectes restent à définir.

**Impact socio-économique et environnemental :**

L'enjeu est d'équiper, équilibrer et donner les mêmes chances à tous les élèves du territoire de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn par la création de structures d'enseignement maternelle et primaire avec possibilité éventuelle d'enseignement bilingue complétées d'un périscolaire.

**Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :**

Il s'agit du dernier maillon qui scellera définitivement notre action d'investissement scolaire et périscolaire afin de pouvoir assurer le même service à l'ensemble de nos concitoyens.

**Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :**

Commune de Hochfelden, Éducation Nationale, délégataires des structures d'accueil périscolaire et extrascolaires, CAF du Bas-Rhin, Trésor public

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux :

Fin prévisionnelle des travaux :

Date de délibération sur le projet :



- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Travaux Groupe Scolaire			
<input type="checkbox"/> Maîtrise d'œuvre			
<input type="checkbox"/> Tolérances et révisions			
<input type="checkbox"/> Equipements divers			
<b>Montant total du projet</b>			

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>			

- **Maître d’Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes du Pays de la Zorn
---

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE : 246 700 959 00041

RIB : 30001 00806 G6760000000 11  
Adresse : 43 route de Strasbourg 67270 Hochfelden  
Nom du représentant légal : Bernard FREUND  
Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Fanny THOMANN  
Téléphone du référent : 03 88 02 20 15  
Adresse électronique du référent : direction@payszorn.com

- **Descriptif du projet**

<b>Intitulé du projet : Création d'une Zone d'Activités intercommunale à Wilwisheim</b>
---

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Entrée de Wilwisheim, lieudit Krautland

**Descriptif du projet :**

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique du territoire, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn réalise une extension de la Zone d'Activités intercommunale existante sur le territoire de Wilwisheim d'environ 484,32 ares.

Le Bureau d'Ingénierie M2i sis Wingersheim les Quatre Bans a été désigné par le Conseil Communautaire pour réaliser une mission de maîtrise d'œuvre de cette zone.

Le Permis d'Aménager a été accordé en date du 28 mai 2020 et le nombre maximum de lots autorisé est de 12.

Des fouilles archéologiques ont été réalisées courant juillet 2021, le chantier de viabilisation redémarrera début septembre 2021.

**Impact socio-économique et environnemental :**

Création d'emplois sur le territoire et ressources économiques pour le territoire.

**Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :**

Permettre l'implantation d'activités économiques de façon à dynamiser le tissu économique local.

**Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :**

Commune de Wilwisheim, monde économique, DRAC, ABF

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : novembre 2020  
Fin prévisionnelle des travaux : octobre 2021  
Date de délibération sur le projet : 11/09/2019 (approbation AVP)



- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD	931 925		
<input type="checkbox"/> Acquisition foncière	476 750		
<input type="checkbox"/> Frais annexes	408 944		
<input type="checkbox"/> Fouilles archéologiques	254 000		
<b>Montant total du projet</b>	<b>2 071 619</b>		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres	253 000		DETR
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département	90 729		
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement	74 722		20% ou 30% si chef de filât
<input type="checkbox"/> Recettes vente terrains	1 653 168		
<b>Montant total des recettes</b>	<b>2 071 169</b>		

- **Maître d’Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes du Pays de la Zorn
---

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE : 246 700 959 00041

RIB : 30001 00806 G6760000000 11  
Adresse : 43 route de Strasbourg 67270 Hochfelden  
Nom du représentant légal : Bernard FREUND  
Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Fanny THOMANN  
Téléphone du référent : 03 88 02 20 15  
Adresse électronique du référent : direction@payszorn.com

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : Création d'une Zone d'Activités intercommunale à Hochfelden (ZAC)
--

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : RD421, En sortie de la Ville de Hochfelden, direction Wilwisheim

**Descriptif du projet :**

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique du territoire, la Communauté de Communes souhaite réaliser une opération d'aménagement d'environ 5,92 ha, destinée à permettre l'implantation d'activités économiques sur la Commune de Hochfelden de façon à dynamiser le tissu économique local.

En effet, suite à une réflexion menée, depuis quelques années, sur la situation économique des entreprises de son territoire, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a constaté que les Zones d'Activités étaient toutes complètes et ne permettaient donc plus l'implantation de nouvelles entreprises. L'opération d'aménagement projetée dénommée « Zone d'Activités Intercommunale Ouest à Hochfelden » permettra d'y remédier.

Pour la réalisation de cette opération, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a souhaité s'attacher le concours d'un aménageur et a engagé une consultation pour sa désignation. Suite à cette consultation, la S.E.R.S. a été désignée comme mandataire. Un mandat d'aménagement lui a alors été consenti.

La procédure d'urbanisme retenue pour parvenir à la réalisation de cet aménagement est celle de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), outil suffisamment souple pour permettre les évolutions indispensables à la réalisation d'une Zone d'Activités.

Nous restons dans l'attente des fouilles archéologiques (prévues en octobre 2021) et du dépôt des autorisations d'urbanismes par la suite.

**Impact socio-économique et environnemental :**

Il s'agit de répondre à deux grandes entreprises et enseignes commerciales qui souhaitent s'implanter sur Hochfelden, dont l'une souhaite se développer et l'autre s'implanter sur Hochfelden pour se rapprocher de l'axe autoroutier avec création ou transfert d'environ 150 salariés.

**Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :**

Développer l'offre foncière et immobilière de façon à favoriser le maintien et le développement de l'emploi sur son territoire. Attirer de nouvelles entreprises et offrir la possibilité à celles déjà implantées sur le ban intercommunal de s'étendre.

Valoriser un foncier stratégiquement situé à proximité des axes de communication.

**Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :**

SERS (mandataire), EGIS Villes & Transports (Maître d'œuvre), Ville de Hochfelden, DRAC

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 2022

Fin prévisionnelle des travaux : 2023

Date de délibération sur le projet : 11/09/2019 (création ZAC)

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Acquisitions foncières	800 000		
<input type="checkbox"/> Travaux	1 400 000		
<input type="checkbox"/> Honoraires	230 000		
<input type="checkbox"/> Etudes	23 000		
<input type="checkbox"/> Autres	1 000 000		
<input type="checkbox"/> Fouilles archéologiques	880 000		
<b>Montant total du projet</b>	<b>4 333 000</b>		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres	85 000		DET R sur mandat aménagement SERS
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public			
<input type="checkbox"/> Vente terrains et autofinancement intercommunal	4 248 000		
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>	<b>4 333 000</b>		

- **Maître d’Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes du Pays de la Zorn
---

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE : 246 700 959 00041

RIB : 30001 00806 G6760000000 11  
Adresse : 43 route de Strasbourg 67270 Hochfelden  
Nom du représentant légal : Bernard FREUND  
Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Fanny THOMANN  
Téléphone du référent : 03 88 02 20 15  
Adresse électronique du référent : direction@payszorn.com

- **Descriptif du projet**

<b>Intitulé du projet : Création d'une Zone d'Activités intercommunale à Wingersheim les Quatre Bans (Mittelhausen)</b>
---

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

**Descriptif du projet :**

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn compétente en matière économique, envisage l'extension d'une Zone d'Activité existante en continuité d'une grande entreprise agro-alimentaire.

L'emprise est inscrite au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) comme à urbaniser pour des activités et s'étend sur 2,87 ha.

Elle est bordée au Nord par la RD32 et un nouvel aménagement est à prévoir sur cette voie pour desservir la zone. Les réseaux sont à proximité et certains terrains seraient enregistrés en zone humide.

Le Marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au Bureau d'études BEREST sis Illkirch en date du 9 juillet 2020.

La sensibilisation environnementale et écologique, les aménagements urbains, la qualité architecturale et la réduction de la consommation foncière nous amènent à élaborer des dossiers d'aménagement particulièrement méticuleux pour répondre aux Services de l'État (ABF).

La Communauté de Communes souhaite aller plus loin encore dans l'étude en définissant clairement les bâtiments par rapport aux candidatures enregistrées (cohérence, économie foncière, mutualisation) et a missionné un architecte urbaniste compétent en matière de développement économique (le Bureau AL + sis 2 rue des Tulipes Mittelhausen 67170 Wingersheim les Quatre Bans).

Le Permis d'Aménager est en cours d'élaboration.  
L'estimation financière des travaux n'est pas encore établie.

**Impact socio-économique et environnemental :**

Ce projet répond à 7 demandes d'artisans et industriels du territoire et des proches environs dont l'activité croissante ne permet plus d'exercer au sein des zones urbaines.

Ce projet sera particulièrement soigné en matière environnemental et architectural compte tenu de la proximité d'un vestige de château classé Monument Historique.

**Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :**

Développer l'offre foncière et immobilière de façon à favoriser le maintien et le développement de l'emploi sur son territoire. Attirer de nouvelles entreprises et offrir la possibilité à celles déjà implantées sur le ban intercommunal de s'étendre.

Valoriser un foncier stratégiquement situé à proximité des axes de communication.

**Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :**

Commune de Wingersheim les Quatre Bans, BEREST et Bureau d'architecture AL+ (Maîtres d'œuvre), ABF, DRAC

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 2022

Fin prévisionnelle des travaux : 2023

Date de délibération sur le projet :

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Acquisitions foncières			
<input type="checkbox"/> Travaux			
<input type="checkbox"/> Honoraires			
<input type="checkbox"/> Etudes			
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>			

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public			
<input type="checkbox"/> Vente terrains			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>			

- **Maître d’Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes du Pays de la Zorn
---

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE : 246 700 959 00041

RIB : 30001 00806 G6760000000 11  
Adresse : 43 route de Strasbourg 67270 Hochfelden  
Nom du représentant légal : Bernard FREUND  
Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Fanny THOMANN  
Téléphone du référent : 03 88 02 20 15  
Adresse électronique du référent : direction@payszorn.com

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : <b>Rénovation énergétique du Centre Aquatique Atoo-o à Hochfelden</b>
--

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : rue des Quatre Vents 67270 HOCHFELDEN

**Descriptif du projet :**

Le Centre Aquatique Atoo-o basé à Hochfelden est une opération nationale « 1000 piscines » datée des années 1976 et a depuis cette date fait l'objet d'une extension de bassin en 1999 et de plusieurs rénovations techniques en 2001 (réhabilitation avec création du bassin ludique et toboggan) et en 2016 (rénovation chaufferie).

Cependant, cet établissement accueillant en moyenne 125 000 usagers par an, soumis à d'importantes contraintes en milieu humide et disposant d'équipements techniques complexes fait apparaître quelques points défectueux dont il faut d'une part, trouver l'origine et d'autre part, proposer des moyens de réfection durables.

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a ainsi sollicité en 2020 un bureau spécialisé dans le domaine de la piscine pour effectuer un audit technique visant à établir un état des lieux fonctionnel, physique et énergétique de son équipement avec l'objectif de caractériser les axes d'optimisation de la performance et des consommations.

Les conclusions de ce Bureau d'études révèlent que des travaux sont indispensables pour maintenir à niveau les installations techniques et énergétiques.

Principaux travaux concernés :

Maçonnerie / gros œuvre

Etanchéité de toiture

Carrelage

Métallerie / serrurerie

Chauffage ventilation

Traitements d'eau

Électricité

**Impact socio-économique et environnemental :**

Pouvoir proposer de l'enseignement – apprendre au plus grand nombre à savoir nager

**Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :**

Diminution des consommations énergétique et assurer un accueil de qualité pour les usagers baigneurs.

**Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :**

ES Services Énergétiques, Maîtres-Nageurs Sauveteurs, écoles, Communes, usagers, Club de natation, les Delphides, bébés nageurs

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : Hiver 2021-2022

Fin prévisionnelle des travaux : printemps 2022

Date de délibération sur le projet : non prise à ce jour

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Travaux	460 000		
<input type="checkbox"/> Audit	14 000		
<input type="checkbox"/> Maîtrise d'œuvre	39 800		
<b>Montant total du projet</b>	<b>513 800</b>		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance	200 000		
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres	7 900		DETR (sur mission R AGENCE)
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région	50 000		
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement	255 900		20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>	<b>513 800</b>		

• **Maître d’Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE : 246 700 959 00041

RIB : 30001 00806 G6760000000 11

Adresse : 43 route de Strasbourg 67270 Hochfelden

Nom du représentant légal : Bernard FREUND

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Fanny THOMANN

Téléphone du référent : 03 88 02 20 15

Adresse électronique du référent : direction@payszorn.com

• **Descriptif du projet**

**Intitulé du projet : Création d'un plateau d'évolution sportif pour le Collège (complexe sportif)**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Rue des Quatre Vents 67270 Hochfelden

**Descriptif du projet :**

La Communauté de Communes, compétente dans le domaine de la construction, de l'entretien et du fonctionnement d'équipements culturels et sportifs, souhaite renforcer ses infrastructures et en particulier autour du site du Centre Aquatique Atoo-o à Hochfelden.

En effet, le terrain longeant la RD 59 à Hochfelden incluant le Centre Aquatique Atoo-o ainsi que le complexe sportif communal présente une opportunité de développement. Ce site d'environ 3,80 hectares présente une réserve foncière non bâtie d'environ 2,5 hectares.

La CCPZ en partenariat avec la Commune de Hochfelden souhaite développer les équipements sportifs et de loisirs destinés au collège, aux jeunes et aux associations.

Fort de son tissu associatif et scolaire, ces nouvelles installations viseraient à inscrire le Pays de la Zorn dans une politique sportive développée autour de trois axes qui sont : le sport pour tous, le sport de compétition et le sport santé.

Installations envisagées :

- terrain synthétique,
- terrain en herbe,
- piste d'athlétisme,
- city stade,
- terrain stabilisé,
- local matériel pour le collège.

La CCPZ a choisi un assistant à maître d'ouvrage (AMO), la SERS, pour l'accompagner dans sa démarche, dans l'élaboration de son projet et dans les démarches administratives, juridiques et les procédures d'urbanisme nécessaires à sa mise en œuvre.

Un appel d'offres est en cours pour la désignation d'un bureau pour une mission de mise à jour d'études préalables et de programmation.

**Impact socio-économique et environnemental :**

**Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :**

**Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :**

Commune de Hochfelden, élèves du collège de Hochfelden, monde associatif

• **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux :

Fin prévisionnelle des travaux :

Date de délibération sur le projet :

• **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Acquisition foncière			
<input type="checkbox"/> Frais annexes			
<input type="checkbox"/> Fouilles archéologiques			
<b>Montant total du projet</b>			

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
<input type="checkbox"/> Recettes vente terrains			
<b>Montant total des recettes</b>			

- **Maître d’Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes du Pays de la Zorn
---

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE : 246 700 959 00041

RIB : 30001 00806 G6760000000 11

Adresse : 43 route de Strasbourg 67270 Hochfelden

Nom du représentant légal : Bernard FREUND

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier :

Téléphone du référent :

Adresse électronique du référent :

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : <b>Grand Cycle de l’Eau – Travaux d’aménagement pour la lutte contre les inondations et coulées de boue sur la Commune de Schwindratzheim</b>
--

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Commune de Schwindratzheim

**Descriptif du projet :**

Il s'agit de travaux d'aménagement pour la lutte contre les inondations et coulées de boue sur la Commune de Schwindratzheim.

Montant prévisionnel 1 165 000 € HT.

**Impact socio-économique et environnemental :**

**Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :**

Lutte contre les coulées d'eau boueuse, protection de la population

**Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :**

SDEA, ARTELIA, SICTEU, Commune de Schwindratzheim

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux :

Fin prévisionnelle des travaux :

Date de délibération sur le projet :

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>			

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			

<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique		
<input type="checkbox"/> Etat autres		Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe		Préciser :
<input type="checkbox"/> Région		Préciser :
<input type="checkbox"/> Département		
<input type="checkbox"/> Autre collectivité		Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public		Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé		
<input type="checkbox"/> Autofinancement		20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>		

- **Maître d’Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes du Pays de la Zorn
---

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 246 700 959 00041

RIB : 30001 00806 G6760000000 11

Adresse : 43 route de Strasbourg 67270 Hochfelden

Nom du représentant légal : Bernard FREUND

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Fanny THOMANN

Téléphone du référent : 03 88 02 20 15

Adresse électronique du référent : direction@payszorn.com

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : <b>Création d'une halte fluviale à Hochfelden</b>
--

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Lieudit AU DEN KANAL à Hochfelden

**Descriptif du projet :**

Le tourisme rural a le vent en poupe suite à la crise sanitaire et la réticence des Français à prendre leurs vacances à l'étranger. Des craintes sanitaires qui orientent désormais nos concitoyens à passer des séjours en France et cela risque de bouleverser l'économie touristique mondiale pour de longues années. Les côtes françaises ne pouvant accueillir tout ce monde, beaucoup cherchent et aspirent à des découvertes insolites de notre pays, loin des tumultes balnéaires. Le Canal de la Marne au Rhin offre, comme d'autres canaux et fleuves, un potentiel d'accueil de plaisanciers et bateaux hôtels sous réserve de disposer ou créer des infrastructures d'amarrage et d'équipements.

Actuellement la Communauté de Communes du Pays de la Zorn est sollicitée par de nouveaux opérateurs de bateaux hôtels pour un arrêt à HOCHFELDEN, près de son « port marchand » et de sa zone urbaine. En effet, ces équipements sont insuffisants entre Strasbourg et Saverne pour, d'une part faire le complément en eau et énergie, pour réaliser quelques opérations techniques et surtout pour découvrir l'arrière-pays et son attractivité, d'autre part.

Ainsi la Communauté de Communes, avec l'appui de l'Office de tourisme du Kochersberg et le PETR conclu avec cette intercommunalité, souhaite développer ses atouts. Le large quai en amont du port marchand et de la RD 25 offre une opportunité pour satisfaire les besoins des usagers de la voie fluviale.

Le projet consiste à :

- réaliser une acquisition foncière d'un terrain privatif cadastré section 36 parcelles 239 et 164 d'une superficie de 12,84 ares.
- réaliser des branchements EAU et ELECTRICITE avec mise en place de bornes de chargement et d'alimentation.

- adapter les abords pour le stationnement tant pour l'ancrage des bateaux que pour le stationnement des véhicules pour les navettes « sortie/découverte » et les touristes.

Des négociations et des devis sont en cours d'élaboration et l'appui d'un bureau d'études est requis pour constituer le dossier d'approbation de ce programme.

**Impact socio-économique et environnemental :**

**Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :**

**Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :**

Commune de Hochfelden, VNF, Office de Tourisme du Kochersberg, PETR AKochZorn, plaisanciers, touristes.

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux :

Fin prévisionnelle des travaux :

Date de délibération sur le projet :

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>			

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>			

- **Maître d’Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes du Pays de la Zorn
---

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE : 246 700 959 00041

RIB : 30001 00806 G6760000000 11

Adresse : 43 route de Strasbourg 67270 Hochfelden

Nom du représentant légal : Bernard FREUND

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Fanny THOMANN

Téléphone du référent : 03 88 02 20 15

Adresse électronique du référent : direction@payszorn.com

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : Aménagement des abords de gares
--

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Gares de Hochfelden, Schwindratzheim et Wilwisheim

**Descriptif du projet :**

L'augmentation de la cadence des trains vers Strasbourg a suscité un engouement des salariés pour prendre le train dans un contexte environnemental où la protection de la santé, de l'air, des ressources naturelles, de la réduction de la dépense énergétique, de faciliter la mobilité et de réduction de l'usage de la voiture sont des sujets d'une actualité permanente et d'une cruelle réalité.

Le manque de places de stationnement sur Hochfelden est un réel frein à la mise en œuvre de cette politique alors qu'à côté de la gare se trouve une friche industrielle importante qui pourrait être transformée en parking et résoudre ainsi ce déficit de stationnement.

Il en est de même pour les deux autres gares de notre territoire que sont Schwindratzheim et Wilwisheim.

Il y aurait lieu de créer réel et viable projet d'aménagement des abords de nos gares, étudier le flux et l'origine des usagers du train, l'impact sur les commerces du bourg-centre, sur une éventuelle mutualisation ou complémentarité des 3 gares afin que la mobilité, la facilité des déplacements, la qualité de vie en milieu rural soient une garantie de développement.

**Impact socio-économique et environnemental :**

**Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :**

**Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :**

Communes concernées, SNCF

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux :

Fin prévisionnelle des travaux :

Date de délibération sur le projet :

• **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>			

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>			

- **Maître d’Ouvrage**

Nom : Commune de Wingersheim les Quatre Bans
--

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :  
Code INSEE : 200 058 303 00013

RIB : 30001 00806 G6760000000 11

Adresse : 1 Place du Général de Gaulle 67170 WINGERSHEIM LES QUATRE BANS

Nom du représentant légal : Bernard FREUND

Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Sandra NESS MARCHETTI

Téléphone du référent : 03 88 51 26 35

Adresse électronique du référent : accueil.wingersheim4bans@payszorn.com

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : <b>Rénovation / réaffectation des anciennes écoles dans le cadre de la construction de Groupes Scolaires intercommunaux – Hohatzenheim (W4B)</b>
---

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

**Descriptif du projet :**

#### **HOHATZENHEIM**

Ce bâtiment patrimonial est adossé à la petite salle des fêtes de Hohatzenheim (commune déléguée de Wingersheim les Quatre Bans) et comporte des espaces mutualisés.

L'ensemble comprend au RDC une salle de classe (abandonnée depuis 2018) et le bureau de la mairie. Au 1<sup>er</sup> étage, un ancien logement de fonction ayant subi quelques travaux qui sont restés en l'état de chantier. Le bâtiment mérite une sauvegarde et peut être séparé techniquement de la salle des fêtes.

L'objectif est de créer au RDC des bureaux pour l'une ou l'autre entreprise et au 1<sup>er</sup> étage deux logements en duplex. Une mission architecturale, de suivi et de réception des travaux a été confiée au Bureau AL+ sis Mittelhausen (W4B). L'estimation financière de cet investissement s'élève à 550 000 €.

**Impact socio-économique et environnemental :**

**Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :**

**Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :**

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux :

Fin prévisionnelle des travaux :

Date de délibération sur le projet :

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Travaux			
<input type="checkbox"/> Audit			
<input type="checkbox"/> Maîtrise d'œuvre			
<b>Montant total du projet</b>			

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>			

- **Maître d’Ouvrage**

Nom : Commune de Wingersheim les Quatre Bans
--

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200 058 303 00013

RIB : 30001 00806 G6760000000 11

Adresse : 1 Place du Général de Gaulle 67170 WINGERSHEIM LES QUATRE BANS

Nom du représentant légal : Bernard FREUND

Qualité du représentant légal : Maire

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Sandra NESS MARCHETTI

Téléphone du référent : 03 88 51 26 35

Adresse électronique du référent : accueil.wingersheim4bans@payszorn.com

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : <b>Rénovation / réaffectation des anciennes écoles dans le cadre de la construction de Groupes Scolaires intercommunaux – Wingersheim (W4B)</b>
--

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet :

**Descriptif du projet :**

**WINGERSHEIM**

Il s'agit de réaffecter les 550m<sup>2</sup> de l'ancienne école maternelle (mise en service en septembre 1981). Ces locaux sont situés au-dessus de la salle des fêtes et l'ensemble immobilier est indissociable.

L'objectif dans l'étude de faisabilité étant la création d'une Maison d'Assistants Maternels et des locaux associatifs.

Il s'agit néanmoins de rester prudent en la matière et de s'assurer de la « viabilité » des lieux et de la pertinence de cet investissement par rapport aux besoins.

Une autre solution consisterait à mettre à disposition d'un ou de tiers pour renforcer le service à la population « rurale » quelle que soit l'activité.

En tout état de cause, cette réaffectation est estimée par le CAUE et un bureau d'études privé à plus de 1 500 000 € HT.

**Impact socio-économique et environnemental :**

**Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :**

**Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :**

CAUE, monde associatif, petite enfance

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux :

Fin prévisionnelle des travaux :  
Date de délibération sur le projet :

□

• **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Travaux			
<input type="checkbox"/> Audit			
<input type="checkbox"/> Maîtrise d'œuvre			
<b>Montant total du projet</b>			

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>			

- **Maître d’Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes du Pays de la Zorn
---

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 246 700 959 000 33

RIB : 30001 00806 G6760000000 11

Adresse : 46 route de Strasbourg 67270 HOCHFELDEN

Nom du représentant légal : M. FREUND Bernard

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Céline GILLIG

Téléphone du référent : 03 88 03 11 70

Adresse électronique du référent : celine.gillig@payszorn.com

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : <b>Mise en place de conteneurs enterrés pour la collecte du verre</b>
--

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé  autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Territoire de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn

**Descriptif du projet :**

Remplacement des points d'apport volontaire pour la collecte du verre par des conteneurs enterrés et intensifier le maillage du territoire pour augmenter les tonnages collectés et la qualité du tri.

**Impact socio-économique et environnemental :**

Proximité des points d'apports, insonorisation des conteneurs pour réduire la nuisance sonore, diminuer les dépôts sauvages aux abords des conteneurs, meilleure intégration esthétique dans l'environnement.

**Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :**

Il permet de créer des nouveaux points d'apports volontaires et de mailler mieux le territoire. Les bornes aériennes en places sont souvent anciennes et ne s'intègrent pas dans le paysage.

**Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :**

Communes volontaires, Ambassadeurs de la prévention et du tri qui feront également la promotion du dispositif auprès des habitants du territoire.

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : avril 2021

Fin prévisionnelle des travaux : décembre 2021

Date de délibération sur le projet : 10 décembre 2020

- **Plan de financement**

Dépenses (HT) investissement uniquement	€	%	Commentaire
<input checked="" type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input checked="" type="checkbox"/> Autres			
<b>Montant total du projet</b>			

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres			Préciser : DSID, FNADT, DETR...
<input type="checkbox"/> Europe			Préciser :
<input type="checkbox"/> Région			Préciser :
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			Préciser :
<input type="checkbox"/> Autre financement public			Préciser : ADEME, CDC...
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement			20% ou 30% si chef de filât
<b>Montant total des recettes</b>			

- **Maître d’Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 246 700 959 00041

RIB : 30001 00806 G6760000000 11

Adresse : 43 route de Strasbourg 67270 Hochfelden

Nom du représentant légal : Bernard FREUND

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Céline GILLIG

Téléphone du référent : 03 88 03 11 70

Adresse électronique du référent : celine.gillig@payszorn.com

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : **Mise en place de point d’apport volontaire pour la collecte des biodéchets**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :  POCE  Territoire d'industrie  Action cœur de ville/ville moyenne  Contrat de ruralité  contrat local de santé x autres : PLPDMA

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :  cohésion territoriale,  ancrage local de l'économie,  transition écologique,  résilience sanitaire,  préservation du patrimoine,  usage du numérique,  transfrontalier/interterritorial

Localisation/rayonnement du projet : Communes les plus urbanisées du territoire

**Descriptif du projet :** Mise en place de points d’apport volontaire

**Impact socio-économique et environnemental :** permettre à tous les foyers du territoire d'éliminer les biodéchets en dehors du flux d'ordures ménagères.

**Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ?** : La Communauté de Communes fait déjà la promotion du compostage domestique lorsque cela est possible. La mise en place de point d’apport volontaire pour la collecte des biodéchets permettra aux foyers des habitats collectifs d'éliminer leurs biodéchets en dehors du flux des déchets ménagers.

Il sera ainsi envisageable de réduire la fréquence de collecte des Ordures ménagères.

**Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ?** : Ambassadeurs du tri, réseau guides composteurs, Communes

- **Échéancier du projet**

Date de début : 1<sup>er</sup> juillet 2021

Fin prévisionnelle : décembre 2023

Date de délibération sur le projet :

- **Plan de financement**

Dépenses (TTC)	€	%	Commentaire
Mise à disposition de points d’apports volontaires	11 968	29	Location de 8 abris -

Collecte des sites	19 448	47	2 collectes hebdomadaires
Traitement des biodéchets	6 188	15	
Bioseaux et sacs kraft	4 055	9	Distribution de bioseaux gratuitement aux usagers
<b>Montant total du projet</b>	<b>41 659</b>		

Financements	€	%	Commentaire
Etat			
Europe			
Région			
Département			
Autre collectivité	2 028	95	SMITOM DE HAGUENAU SAVERNE
Autre financement public			
Autre financement privé			
Autofinancement	39 631	5	
<b>Montant total des recettes</b>	<b>41 659</b>		